



Assemblée Nationale du Burundi

Election des 13 Membres de la Commission Vérité et Réconciliation, CVR en sigle.

L'Ambassadeur Pierre-Claver NDAYICARIYE est désormais le nouveau patron de la CVR. Il a été élu par les Députés au cours de la séance plénière de jeudi 23 novembre 2018. Le Vice-Président est le Révérend Pasteur Clément Noé NINZINZA tandis que Madame Léa-Pascalie NZIGAMASABO est la Secrétaire.



Vue d'ensemble de nouveaux membres de la CVR et les Membres du Bureau

Au total 13 Commissaires de la CVR ont été élus au terme du rapport de la Commission Mixte et Paritaire Chargée de la Pré-sélection des Candidats Membres de la Commission Vérité et Réconciliation.

L'Honorable Révérend NZIGAMASABO, Président de cette Commission ad hoc a confié que 185 personnes avaient déposé leur candidature. Après la vérification de la conformité des dossiers à l'appel à candidatures, seuls 162 candidats répondaient aux exigences requises. 46 personnes ont ensuite réussi à l'épreuve de la cotation des candidats retenus. Des

46 candidats, le test de l'interview en a retenu 33 qui sont passés tour à tour devant les Députés pour présenter leur plus-value.



Dépouillement des votes

En marge de cette présentation des candidats, les Députés ont procédé à l'élection.

Ils ont d'abord procédé au vote des Commissaires issus de l'ethnie Hutu. Sur une liste de 18 Candidats, ils devaient en retenir 7. L'élection s'est ainsi déroulée :

1. BATUNGWANAYO Aloys Juvénal de Mwaro (96 voix sur 111) ;
2. NZIGAMASABO Léa Pascalie de Ngozi (96 voix sur 111) ;
3. HAKIZIMANA Déogratias de Muramvya (89 voix sur 111) ;
4. KARENGA Ramadhan de Rumonge (88 voix sur 111) ;
5. NDAYICARIYE Pierre Claver de Karusi (87 voix sur 111) ;
6. NAHIMANA Elie de Gitega (85 voix sur 111) ;
7. NIYONKURU Pascal de Muramvya (84 voix sur 111).

Au tour des candidats issus de l'ethnie Tutsi, la liste contenait 12 Candidats alors que le nombre requis était de 5 , le résultat du vote dans cette catégorie est :

1. NINZIZA Clément Noé de Makamba (102 voix sur 110) ;
2. NDIKUMANA Déogratias de Bururi (92 voix sur 110) ;
3. NGABO Léonce de la Mairie de Bujumbura (91 voix sur 110) ;
4. NIJIMBERE Alice de Bubanza (91 voix sur 110) ;
5. SINDOKOTSE Denise de Bujumbura (91 voix sur 110).

Enfin, 3 candidats issus de l'ethnie Twa étaient en liesse alors qu'il en fallait un en la personne de Goreth BIGIRIMANA. Originnaire de Gitega, elle a été élue à 97 voix sur 107.

Au terme de cette élection en trois temps, les Députés ont observé une courte pause avant d'entamer la deuxième série de vote du Bureau de la CVR qui s'est aussi déroulée en trois temps.



Vue partielle des candidats

Pour rappel, le Président de la CVR, l'Ambassadeur Pierre-Claver NDAYICARIYE fut Président de la CENI. Le Révérend Pasteur Clément Noé NINZIZA reste inamovible pendant que Madame Léa Pascasie NZIGAMASABO a présidé la Commission chargée de l'opérationnalisation du Décret N°100/003 du 31 janvier 2018 portant Mesures de Grâce.

Assemblée Nationale du Burundi

URL de l'article: <http://www.assemblee.bi/spip.php?article1900>